

Date de publication en ligne : 14 décembre 2022

## EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE DEMOLIR

AFFICHAGE N°

du

Par décision municipale n° PD 94078 22 00009 du

Un permis de démolir a été délivré à

-1 DEC. 2022

**EPA ORSA** 

Domicilié (e) 2 AVENUE JEAN JAURES

94600 CHOISY LE ROI

En vue de la réalisation : **DEMOLITION** 

53 RUE DE BELLE PLACE Sur un terrain sis

Cadastré AR91

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

-- DEC. 2022

Monsieur le Maire,

harge du log et de l'urbanisme. Kati CABILLIO

Philippe GAUDIN

## **PROCES-VERBAL**

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné,

Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de démolir ayant fait l'objet de la décision municipale n° PD 94078 22 00009 du a été affichée en Mairie

du

- 1 DEC. 2022 a été affi conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,